

Avis voté en plénière du 27 mars 2019

Les jeunes et l'avenir du travail

Déclaration du groupe Mutualité

Comment les jeunes actifs et actives, mais également celles et ceux qui vont entrer sur le marché du travail, perçoivent-ils le travail ? Quelles sont leurs attentes ? Comment appréhendent-ils les impacts des transitions numériques et écologiques, les nouvelles formes d'organisation du travail ? L'ampleur de ces questions doit nous amener à définir des pistes qui permettent aux jeunes, dans un monde du travail dégradé, de construire une société moins inégalitaire.

Dans une récente enquête sur le monde et l'entreprise de demain auprès des jeunes de 18 à 30 ans, 70 % de cette génération plaçait le sens du métier exercé comme l'un des premiers critères de décision. Ils répondent majoritairement vouloir rejoindre une entreprise humainement et écologiquement responsable. Enfin, parce qu'elles sont porteuses d'utilité sociale, c'est à plus de 60 % qu'ils et elles déclarent un intérêt pour travailler dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Ce pôle des solidarités actives, qui rassemble mutuelles, associations, coopératives et fondations, portent des principes communs comme la gouvernance démocratique, concilient objectifs sociaux et activités économiques. Ses acteurs sont engagés dans des secteurs touchant à la santé, à l'éducation, aux services à la personne, à l'insertion, à la culture, au sport ou à l'environnement : soient des secteurs qui exigent investissement individuel et collectif et répondent aux attentes des jeunes.

Comme le souligne l'avis, la transformation du marché du travail, la tertiarisation accrue de l'économie et le développement des métiers du care, notamment face au vieillissement de la population, impliquent une réflexion sur l'orientation des jeunes et sur la qualification qui est un déterminant essentiel de l'accès à l'emploi.

Concernant les activités du « care », les questions de la classification et de la qualité de ces emplois et de leur reconnaissance professionnelle et salariale, se posent, alors qu'ils exigent des compétences. Cette reconnaissance indispensable devrait être favorable à la mixité de ces métiers, qui sont aujourd'hui occupés principalement par des femmes. Le groupe de la mutualité soutient la nécessité d'une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs de la formation initiale comme du monde professionnel afin de déconstruire les stéréotypes de genre et aller vers plus de mixité.

Les jeunes se montrent particulièrement attentifs à la qualité de vie au travail et l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Il est primordial d'une part de mettre en place des indicateurs de QVT l'articulation vie professionnelle et vie personnelle, d'égalité entre les femmes et les hommes et de mixité des métiers et d'autre part, de favoriser l'exercice partagé de la parentalité.

Les jeunes ont le taux de pauvreté ayant le plus augmenté lors de la dernière décennie, l'accès à un emploi stable est reporté et les freins à l'emploi comme la mobilité le logement et l'autonomie financière s'accumulent. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par un accompagnement renforcé permettant d'accéder à des dispositifs de formation et d'insertion associés à une sécurité financière est donc une priorité.

Plusieurs préconisations ne s'adressent pas spécifiquement aux jeunes et sans doute manque-t-il une dimension plus prospective, mais l'avis, que le groupe de la mutualité a voté, répond globalement aux attentes des jeunes sur l'avenir du travail.